

Objet : Courrier de rentrée 2025

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit pour l'année scolaire 2025-2026 dans notre établissement. Vous trouverez dans ce courrier les renseignements nécessaires, afin de préparer au mieux la rentrée prochaine.

RENTREE SCOLAIRE

Les élèves rentreront tous le lundi 1^{er} septembre 2025 en respectant les horaires définis ci-dessous.

NIVEAUX	HORAIRES DE RENTREE	HORAIRES DE FIN	OBSERVATIONS
6 ^{ème}	08h30	13h45	Les élèves de 6 ^{ème} déjeuneront tous sur site (repas offert)
5 ^{ème}	13h45	16h45	
4 ^{ème}	09h00	12h00	
3 ^{ème}	14h15	16h50	
2 ^{nde}	09h30	13h45	Les élèves de 2 ^{nde} déjeuneront tous sur site à 12h45 (repas offert)
1 ^{ère}	10h30	12h30	
Terminale	14h45	16h30	

Le 1^{er} jour, les élèves se présenteront avec un agenda, une trousse, un cahier et un sac.
L'agenda sera fourni aux élèves de 6^{ème}.

Les élèves de collège seront accueillis par la responsable de l'unité pédagogique et la Vie Scolaire, sur la cour aux heures indiquées ci-dessus. Ils seront ensuite pris en charge par les professeurs principaux.

Les élèves de 2^{nde} seront accueillis en salle polyvalente, au lycée.

Les élèves de **1^{ère} et Terminale** seront accueillis par les professeurs principaux directement dans les salles (listes affichées à l'accueil des élèves).

Les cours débuteront dès le mardi 2 septembre 2025.

RESTAURATION

Dès le 2 septembre 2025, l'élève pourra déjeuner à la restauration. Les anciens élèves devront avoir avec eux le badge d'accès de l'année 2024/2025. Un badge d'accès sera remis aux nouveaux élèves, le jour de la rentrée.

HORAIRES des cours du lundi au vendredi **(amplitudes maximales)**

CLASSES	MATIN	APRÈS-MIDI
Au collège	8h30 à 12h30 (ou 11h35 selon l'emploi du temps) (en 3 ^{ème} souvent à 8h00)	13h50 à 16h50
Au lycée	8h00 (ou 8h30) à 12h30 (exceptionnellement 13h)	13h50 à 17h45 (exceptionnellement 13h15)

Au collège, pas de cours le mercredi après-midi.

Au lycée, en 1^{ère} et Terminale, quelques cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi ; quelques devoirs surveillés seront placés sur certains mercredi après-midi selon un planning qui sera communiqué à la rentrée. Les élèves auront la possibilité de déjeuner sur place.

En cas d'absences sur des devoirs surveillés, la récupération pourra être organisée sur certains samedis matins.

Au collège, tant que les autorisations parentales n'auront pas été validées sur Ecole Directe (informations transmises la semaine de la rentrée), pour des raisons de sécurité et d'organisation, les élèves devront être systématiquement présents de 8h30 à 11h35 ou 12h30 et de 13h50 à 16h50. Aucune sortie ne pourra être accordée.

Vous trouverez, ci-après, quelques informations concernant l'établissement.

1 – Entrée dans l'établissement

L'entrée principale du collège et du lycée se situe au 103 avenue de Cheverny. Chaque élève est muni d'un badge d'accès (entrée et sortie de l'établissement + restauration). Un badge est remis en début de scolarité et est conservé tout au long de la scolarité. Les nouveaux élèves recevront leur badge le jour de la rentrée.

2 – Les services administratifs

Ils sont ouverts les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 08h00 à 12h45 et de 13h30 à 17h15** ainsi que le **mercredi matin de 08h00 à 13h00**.

Pour toutes demandes et/ou questions, vous pouvez transmettre un mail via Ecole Directe ou nous joindre par téléphone au 02 28 01 72 72 sur les heures d'ouverture indiquées ci-dessus.

3 – La vie scolaire

Pour toute information concernant des absences d'élèves, merci de joindre la vie scolaire, soit :

- Par téléphone au 02 28 01 72 72 (taper 1 pour la vie scolaire collège ou taper 2 pour la vie scolaire lycée)
- Par Ecole Directe en fonction de la classe de votre enfant, en sélectionnant :
 - o Vie Scolaire Collège
 - ou
 - o Vie Scolaire Lycée

4 – Communication avec l'établissement

Les informations de l'établissement sont communiquées principalement via Ecole Directe.

Les parents ont un accès spécifique distinct de l'accès de leur enfant (identifiant et code différents).

Ecole Directe permet de consulter les emplois du temps et de connaître les modifications, les relevés de notes, le cahier de texte, les absences, retards et communication hebdomadaires. Cet espace permet aussi d'accéder aux bulletins trimestriels et divers documents.

D'autres outils sont accessibles : facturation, porte-monnaie, espace de travail, validation des autorisations, carnet de correspondance, ...

5 – Résultats scolaires

Les bulletins et relevés de notes, vous seront envoyés sur votre compte « Ecole Directe ». Merci de bien vouloir les télécharger et les enregistrer pour en garder une copie dans vos dossiers personnels.

6 – Etude du soir au collège

À partir du 8 septembre 2025, l'élève pourra sur inscription être en étude de 17h00 à 18h00 (**uniquement le lundi, le mardi et le jeudi**).

Une enquête sera envoyée sur la première semaine de septembre pour le choix des jours.

7 – Assurance scolaire

Le groupe scolaire Saint-Dominique souscrit à une assurance globale qui couvre tous les élèves au titre de l'assurance individuelle accident durant toute l'année pour toutes les activités scolaires et extra-scolaires auprès de Mutuelle St Christophe sous le n° 0000249744104.

Chaque famille est invitée à se connecter sur le site www.saint-christophe-assurances.fr afin de prendre connaissance des garanties et de **télécharger l'attestation assurance scolaire de leur enfant**.

Pour information, vous pouvez consulter les éléments via le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/open?id=1VBo2zEVd7KgGbil2aWyQffpZUeal9oOT&usp=drive fs>

8 – Listes de fournitures

Vous trouverez [la liste des fournitures à acheter](#) via le lien ci-dessous :

https://drive.google.com/open?id=1SauKICkx5FqsVB8R7jwHiwESoBHBGynQ&usp=drive_fs

9 – Kit fournitures

Pour information, vous pouvez vous rendre sur le site www.rentreediscount.com via le lien ci-dessous :

https://drive.google.com/open?id=1iT5UiUuKv8cs6ggV8aGGcmE9B545Ad_&usp=drive_fs

10 – Calculatrice en 2^{nde}

Tous les élèves devront être équipés d'une calculatrice de type lycée, possédant le mode examen. L'entreprise Numworks vous propose ce matériel au prix de 71,99 € jusqu'au 20 août 2025. Pour passer commande, vous pouvez consulter la circulaire via le lien ci-dessous :

https://drive.google.com/open?id=1kpdHuTdy6haMryEx17idnByP3ZjYJCps&usp=drive_fs

11 – Manuels scolaires

Les manuels scolaires seront distribués à la rentrée. En cas de perte ou de détérioration, les manuels seront facturés.

12 – Utilisation du téléphone portable

Comme indiqué dans le règlement de l'établissement et conformément à la législation nationale, nous vous rappelons que les **élèves du collège** ne sont pas autorisés à utiliser leur téléphone portable dans l'établissement. Celui-ci devra être éteint et non en mode avion.

Au lycée, le téléphone portable est interdit dans les bâtiments et toléré à l'extérieur des bâtiments sur les temps de récréation et de la pause méridienne et dans les espaces indiqués.

13 – Casiers

Suite à la validation de votre dossier d'inscription via Ecole Directe, **les familles de collégiens** ont eu la possibilité de demander la location d'un casier. En fonction des places disponibles, le n° du casier sera transmis à l'élève le jour de la rentrée. Pour toute question concernant les casiers au collège, vous pourrez contacter Madame Piveteau via Ecole Directe (en sélectionnant « Vie Scolaire Collège »).

Merci de prévoir un cadenas à clés (pas à code).

Pour les lycéens, la proposition d'un casier sera faite à la rentrée par la Vie Scolaire. Les familles pourront faire ce choix en fonction des emplois du temps et du régime validé (externe ou 1/2 pensionnaire).

14 – Informations aménagements (PAI, PAP, PPS, PPRE)

Merci aux familles d'élèves ayant des aménagements (PAP, PAI, PPS, PPRE) validés de bien vouloir les adresser, via Ecole Directe, à Madame Paquier (secrétariat de scolarité).

Vous pouvez retrouver les informations via les liens ci-dessous :

- Information PAI : https://drive.google.com/open?id=1gvlrcCrvhiLUu2kwXD_P9CAZaycRhyyR&usp=drive_fs
- Demande PAI : https://drive.google.com/open?id=1BKsz9QzTUeCV4n_9fqCwH4Aq0z1qDVAh&usp=drive_fs
- Imprimé « Conduite à tenir en cas d'urgence » : https://drive.google.com/open?id=1KofzelQjoGZoKcUDCfX8fmXXEv-eEE6i&usp=drive_fs

15 – Informations complémentaires

Pour tous les élèves

- Pour information : courrier du service psychologique de la DDEC : https://drive.google.com/open?id=1koj8polo818YgxBJk3snf9Ry66C3beig&usp=drive_fs
- Pour information : modèle de dispense EPS : https://drive.google.com/open?id=12n-aWgffRwfzIK7qrOKRQOq7nQaMYKF3&usp=drive_fs

- Pour mémoire, le contrat de scolarisation et ses annexes
 - o Règlement financier
 - o Règlement intérieur
 - o Charte des usages numériques
 - o Traitement des données personnelles des élèves et de leurs responsables légaux
- https://drive.google.com/open?id=1rnVDt1Qzgd2Hm001WqkWBWLurpkCqxCzz&usp=drive_fs

Pour les lycéens

- **Pour validation de participation** : séjour d'accueil 2^{nde} Piriac - **Pour les élèves de 2^{nde}**
https://drive.google.com/open?id=1-PNTio87kCDq4DVjevTnT66OSZ8b3lJJ&usp=drive_fs
 - o **Merci de bien vouloir valider l'inscription de votre enfant en cliquant sur le lien figurant dans cette annexe**
- **Pour information** : courrier sur l'organisation EPS - **Pour les élèves de 1^{ère} et Terminale**
https://drive.google.com/open?id=1Hm-UhY2ONIsy-rXMPEUyim0SrFnPAFeM&usp=drive_fs

16 – Contacts des responsables

Pour toute question d'ordre pédagogique, administrative ou financière, vous pouvez contacter via Ecole Directe :

INSTITUT	
Olivier MENARD <i>Chef d'Etablissement</i>	Pierre-Yves CHAPELAIN <i>Directeur Adjoint</i>
Catherine DOUAUD <i>Assistante de Direction</i> <i>Responsable Service Administratif</i>	Christelle GAILLARD <i>Responsable Service Financier</i>
COLLEGE	LYCEE
Valérie GUENEBAUT <i>Responsable Unité Pédagogique</i>	Céline EPAUD <i>Responsable Unité Pédagogique Lycée</i>
Anne OVERNEY <i>Responsable Vie Scolaire Collège</i>	Stanislas EDDE <i>Responsable Vie Scolaire Lycée</i>

Nous vous transmettrons fin août un calendrier des différentes manifestations pour le 1^{er} trimestre.

Nous vous souhaitons un bon repos estival, le moment venu.

Bien cordialement.

Olivier MENARD
Chef d'Etablissement